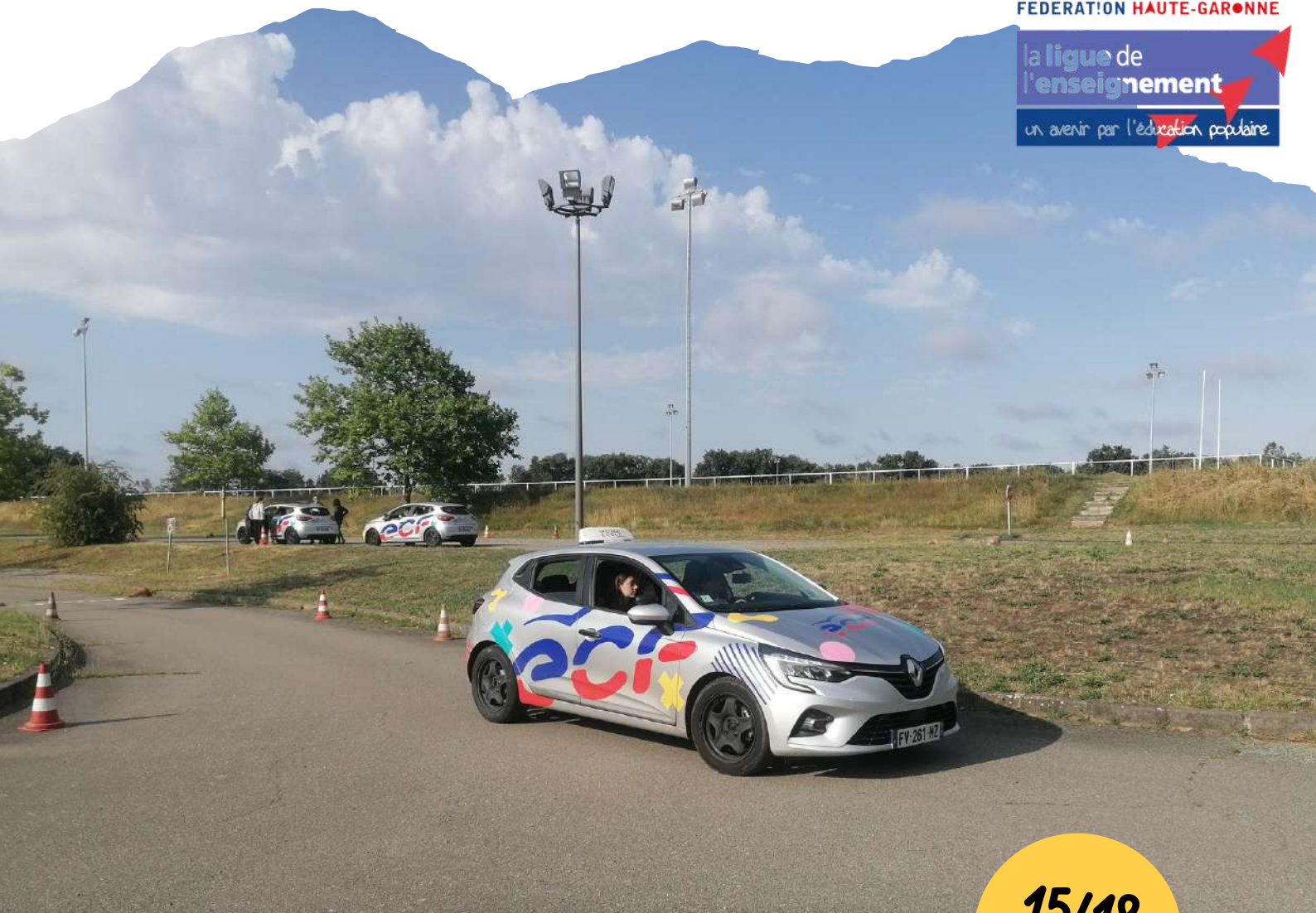


FEDERATION HAUTE-GARONNE

la ligue de
l'enseignement

un avenir par l'éducation populaire



STAGE INTENSIF DE CONDUITE ACCOMPAGNÉE

15/18
ANS



Toulouse - Mondonville 31700



13 jours



Viens passer ton code au Domaine d'Ariane !

En collaboration avec l'auto-école ECF Sud-Ouest, à Toulouse, voici un stage intensif à l'issue duquel une attestation de fin de formation initiale sera délivrée si le résultat à l'examen du code est favorable. Ensuite, le jeune pourra conduire, accompagné d'un parent, si la conduite est jugée satisfaisante.



Adoptez l'éco attitude
N'imprimez ce document que si nécessaire

DÉPART & RETOUR



RENDEZ-VOUS SUR PLACE

● DÉBUT DE SÉJOUR

À
15H



● FIN DE SÉJOUR

RDV FIXÉ PAR ECF
17H30//18H30



Votre enfant est inscrit en « rendez-vous sur place » :
vous le conduisez directement au centre de vacances et vous venez le chercher à la fin de sa colo.



Adresse

Centre de séjour Domaine d'Ariane
Impasse de Carpette, 31700 Mondonville

Contact

Téléphone : 05.62.13.46.50 // 07.85.16.73.68



Accès au centre : Carte Michelin n° 343 (région Toulouse) - secteur Mondonville.

Emprunter la rocade toulousaine puis rejoindre la D902 en direction de Blagnac / Beauzelle / Mondonville. Continuer vers Mondonville puis suivre la direction « Domaine d'Ariane ». À l'entrée du secteur, prendre l'Impasse de Carpette et poursuivre jusqu'au centre d'accueil situé au fond du domaine. Parking sur place. Coordonnées GPS : 43.67334, 1.30650.

REPAS



Premier repas servi : dîner

Dernier repas servi : déjeuner

TRANSPORTS



Gare de Toulouse Matabiau

Train jusqu'à Toulouse , puis
taxi ou transports en commun



Aéroport Toulouse Blagnac

taxi jusqu'à le Domaine
d'Ariane

Ville de départ

De Toulouse Prendre direction Aéroport de Blagnac, puis Beauzelle/Grenade, puis Mondonville jusqu'au panneau 'Domaine d'Ariane'.



Adoptez l'éco attitude
N'imprimez ce document que si nécessaire

LE

CENTRE DE VACANCES

Le Domaine d'Ariane est situé à 10 km de Toulouse, étape incontournable de tout séjour en Occitanie. Situé dans un parc de 27 hectares de verdure, le Domaine d'Ariane dispose de nombreuses installations sportives : terrain de rugby, de basket, courts de tennis, gymnase, boulodrome

>>> L'HÉBERGEMENT

Le Domaine d'Ariane met à disposition des jeunes des chambres de 5 lits (1 superposé et 3 simples) avec sanitaires complets (douche, lavabos et wc). Sont fournis les draps, couvre-lits et taies d'oreillers. Le bâtiment est de plain-pied.



LA VIE EN COLONIE C'EST QUOI ?

Sachant que les adolescents sont en stage, l'objectif prioritaire est d'obtenir l'examen du Code et l'Attestation de fin de Formation Initiale de conduite, des animateurs diplômés BAFA resteront en permanence avec les adolescents pour coordonner le séjour. Cette vie en collectivité implique certaines contraintes, notamment le respect des autres, du matériel, des règles définies en commun. Il convient donc de s'y conformer pour le bien de tous.



Durant l'ensemble de ses séjours, le Domaine d'Ariane met en place une valeur commune : celle de l'**éducation populaire**, liée à l'entraide, le partage et l'apprentissage. En effet, l'enfant est là pour s'amuser mais également pour l'apprentissage du vivre ensemble. Le séjour est construit sur mesure avec des animateurs ayant une visée éducative et ludique pour éveiller l'enfant.

VACANCES POUR TOUS

Vacances pour tous
21 Rue Saint Fargeau –
CS 72021 75989 Paris Cedex 20



Les agréments :

UFOVAL : ministère Jeunesse et Sports CGOL

UFOLEP : AG.075.95.0063

CGOL : Utilité publique décret du 31.05.1930



Adoptez l'éco attitude
N'imprimez ce document que si nécessaire



LE PROJET ÉDUCATIF



Fruit du travail de professionnels des vacances et spécialistes de l'enfance, notre projet éducatif reflète notre ADN et les valeurs que nous véhiculons. Il permet d'avoir un cadre qui associe à la fois pédagogie et divertissement.



NOS ENGAGEMENTS



Durant le séjour de votre enfant, le Domaine d'Ariane a à cœur de mettre en avant la cause écologique aux sein de ses colonies.

Des actions misent en place tout le long du séjour leur permettront de contribuer positivement au monde de demain.



Des missions quotidiennes c'est-à-dire le tri des déchets, le tri alimentaire, veiller à bien éteindre les lumières, ne pas laisser couler l'eau inutilement.

Mais également des actions éco-responsable sur le centre à savoir installation de niches à oiseaux, d'arbres à insectes, plantations végétales.



En route pour devenir les écocitoyens de demain !



UNE APPROCHE ÉCO-RESPONSABLE

Nous privilégions autant que possible les ressources locales, qu'elles soient alimentaires ou professionnelles, afin de soutenir l'économie de proximité. Dans une démarche de transition écologique, nous mettons en place des critères d'écotaxation intégrant des actions concrètes sur la gestion de l'eau, la réduction des déchets et le recours à une alimentation biologique.

Par ailleurs, les travaux d'amélioration menés progressivement contribuent à la réduction de notre empreinte carbone.



Ligue de l'enseignement – Vacances pour tous - 21 rue Saint-Fargeau – CS 72021-75989 PARIS CEDEX 20

Agréée DJEPVA par le Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative inscrite au Registre des Opérateurs de Voyages et de Séjours

Certification d'Immatriculation Atout France (Article R. 211-21 du code du tourisme) : IM 075 100 379-Agrément national d'organisme de tourisme social et familial n° 06.07.04

Association reconnue d'utilité publique par décret du 31 mai 1930

Séjour déclaré auprès des services de l'État – Éducation nationale, et spécifiquement auprès du Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (SDJES)



ORGANISATION DU SEJOUR

ÉQUIPE D'ENCADREMENT



Le Domaine d'Ariane est un centre permanent, accueillant des séjours de vacances mais aussi des Classes de découvertes de l'Education Nationale. Cela vous permet de profiter d'une équipe professionnelle et permanente complétée selon les séjours par des animateurs recrutés et formés par notre organisme habilité. Tous les personnels d'animation possèdent les diplômes requis par la réglementation en vigueur de la Jeunesse et des Sports.



ALIMENTATION

Les repas sont des moments importants de la vie collective en Centres et Villages de vacances. L'équilibre alimentaire, la qualité et la quantité des repas, la découverte de la gastronomie régionale, le plaisir de manger et de partager sont pour nous des objectifs essentiels. Notre restauration doit assurer le principe de santé et d'hygiène alimentaire tout en étant compatible avec la demande des personnes qui ne désirent pas manger certains aliments en raison de croyances religieuses, par convictions personnelles ou pour toutes autres raisons. Elle proposera des menus de substitution (sans porc, sans viande...) sans que les motivations (goût, allergie, religion, végétarisme ...) soient demandées en justification et sans que cela ne génère une ségrégation spatiale dans le restaurant. Les régimes alimentaires médicaux ou allergènes sont respectés en conformité avec le certificat médical.

POUR AVOIR DES NOUVELLES DE VOTRE ENFANT

Lors de ce séjour, vos enfants auront le droit à leur téléphone à certain moment qui seront définis en début de séjour. Si votre enfant n'a pas de téléphone, l'animateur lui prêtera un téléphone du service animation, sur les temps d'appels.

L'ÉCO CHARTE DU DOMAINE D'AR!ANE

Préserveons notre environnement avec Ariane et Orion !

Limite ta consommation d'eau.

Prend une douche d'une durée raisonnable

Évite de laisser couler l'eau inutilement

Utilise une gourde plutôt qu'une bouteille en plastique.

Une gourde est réutilisable, et cela réduit les déchets plastiques

Economies d'énergie

Pense à éteindre la lumière quand tu quittes la pièce

Tri des déchets

Jette tes déchets dans les poubelles appropriées mises à disposition.

Bonjour Ariane !

Gaspillage alimentaire.

N'aie pas les yeux plus gros que le ventre.

Fais attention à ce que tu prends dans ton assiette.

Prêt du matériel

Fais attention au matériel que l'on te prête pour qu'il dure plus longtemps.

Economies d'énergie

Ne met pas le chauffage trop fort dans la pièce.

Et n'oublie pas de fermer les fenêtres et les portes.

CONTENU ET ORGANISATION

Le stage comprend au minimum

- Avant le stage 25 h de « Web-Formation » : **codes d'accès fournis par l'auto-école ECF, un mois avant le début du stage.**
- 60 heures de formation théorique comprenant : cours de code, QCM, examen blanc, préparation à l'examen.
- 35 heures de QCM
- 45 heures de formation pratique collective.
- La présentation à l'examen du code : se munir d'une **pièce d'identité ou passeport en cours de validité.**
- Les stagiaires seront regroupés en petites équipes afin de créer une émulation entre les cours de conduite, de code. Plusieurs formateurs d'Auto-école assureront la formation des jeunes en conduite comme en code (le nombre de jeunes par voiture sera de 2 à 4 avec un moniteur). Les stagiaires s'initieront à la pratique de toutes formes de conduite : conduite sur routes et autoroutes. Les stagiaires seront également initiés à l'entretien mécanique du véhicule et à la conduite économique
- **Condition d'inscription impérative : être âgé de 15 ans et 1 mois** à la date de début du stage (pour les délais d'enregistrement de la Préfecture de Haute Garonne)
- **Important :** : Les accompagnateurs doivent être titulaires du permis de conduire depuis au moins 5 ans sans interruption (sans suspension de permis), pour pouvoir assurer le suivi de la conduite accompagnée. Pour les résidents hors Haute-Garonne, ECF Sud-Ouest conviendra avec vous des modalités de transfert du dossier, vers une auto-école de votre département.

Compris dans le stage

- L'évaluation en début de stage
- Les frais d'inscription administratifs (hors présentation au code : **chèque de 30 € à l'ordre d'ECF Sud-Ouest.**
- Le rendez-vous préalable de 2 heures, en fin de stage, avec la présence impérative d'un accompagnateur : **le vendredi 17h30 ou 18h30** (créneau mis en place par les formateurs et les élèves durant le séjour)
- Les fournitures pédagogiques (livre de code, web-formation).



Santé physique et mentale

- Les stagiaires devront être aptes à passer ces épreuves conformément à la réglementation (vision, état physique...) Dans le cas contraire une visite médicale est obligatoire avant l'inscription.

A FAIRE AVANT LE STAGE



Montage du dossier dématérialisé pour la Préfecture



A envoyer par mail à l'auto-école ECF, en précisant bien le nom et le prénom de votre enfant ET les dates du stage :

bbackofficeecfsudouest@gmail.com



Attention : les délais d'enregistrement des dossiers par les Préfectures, varient selon les départements et les périodes ! (cela peut aller jusqu'à 2 mois selon les départements).

La validation de la Préfecture est indispensable, afin que votre enfant puisse passer l'examen du Code.

Aussi, nous vous remercions de constituer ce dossier dématérialisé, rapidement, après votre réservation.

- Compléter le document de renseignements, en avant dernière page, intitulé : **Fiche de renseignements individuelle du candidat**, en format texte et l'enregistrer en personnalisant le titre avec le nom de votre enfant

(ex : DUPONT Michel Fiche de renseignements individuelle.)

- Joindre un scan ou une image de bonne qualité de **la carte d'identité recto-verso du stagiaire**, en cours de validité.

- Joindre un scan ou une image de bonne qualité de **la carte d'identité recto-verso du responsable légal** pour les mineurs.

- Joindre un scan d'un **justificatif de domicile de moins de 6 mois** ainsi qu'une **attestation d'hébergement**, si le justificatif n'est pas au nom du stagiaire, et copie de la carte d'identité recto-verso de l'hébergeant.

- Joindre un scan d'une « **E-photo** » le code de la E-photo numérique, doit dater de moins de 6 mois et car il est à usage unique (22 chiffres et lettres). Vous pouvez les faire avec des photomatons agréés ANTS. Tapez sur google : « e-photo à côté de chez moi »

- Joindre un scan du document ASSR2

- Joindre un scan du document « **Mandat** » (en dernière page)

- Si le stagiaire a un permis (ex. permis AM), joindre un scan recto-verso

IMPORTANT !



Si le comportement de votre enfant était de nature à nuire à sa sécurité ou à celle de ses camarades, ou encore à compromettre la qualité des vacances que nous efforçons de proposer à chacun d'entre eux, une décision de renvoi pourrait être prise à son encontre, frais de retour à votre charge. Tout retour à domicile, hors décision médicale sera à votre charge, sans remboursement des jours non consommés. Toute consommation, détention ou incitation à l'usage de cigarettes, cigarettes électroniques ou tout autre produit assimilé est strictement interdite.

A FAIRE AVANT LE STAGE



En plus : pour les stagiaires qui ont déjà 17 ans :

- Il faut fournir le document de la journée de défense et citoyenneté (JDC)

Pour cela, il faut que votre enfant soit déjà recensé auprès de votre mairie (recensement avant 16 ans et 3 mois), pour pouvoir l'obtenir.

Pour les jeunes de la Haute-Garonne, qui n'ont pas encore effectué cette JDC, vous devez faire une **demande par mail**, « d'Attestation provisoire de situation vis-à-vis du service national » à l'adresse suivante :

www.csn-toulouse.jdc.fct@intradef.gouv.fr

- Pour les jeunes des autres départements :

<http://www.defense.gouv.fr/jdc/ma-jdc/contacts-et-coordonnees/coordonnees-des-centres-du-sevrice-national>

Documents à envoyer par mail, pour cette demande d'attestation provisoire :

- Copie du livret de famille
- Copie de la carte d'identité recto-verso parents + enfant
- Copie de l'attestation de recensement

Pour l'inscription à l'examen du code :

Nous vous remercions d'envoyer un **chèque de 30 €** à l'ordre de ECF Sud-Ouest

Adresse : **ECF SUD OUEST**

Stage VPT /ECF Sud-Ouest

21 Route d'Eaunes

31600 Muret

Exemple de E-photos :



APRES LE STAGE, QUE RESTE-IL?

A l'issue du stage, si le résultat de l'examen du Code est favorable et si le niveau de conduite est suffisant d'après les moniteurs du stage, le stagiaire recevra une « Attestation de fin de formation initiale ». Ce document lui permettra de conduire, en conduite accompagnée, pendant au moins 3000 km, et après au moins un an de Conduite Accompagnée (durant maximum 5 ans, soit la validité du code).

Pendant cette période, le stagiaire devra assister à 2 RDV pédagogiques de 3 heures chacun, dans une auto-école ECF Sud-Ouest de son choix.

Si votre lieu de résidence n'est pas en Haute-Garonne, ces rendez-vous pédagogiques pourront s'effectuer auprès de l'Auto-Ecole de votre choix.

Attention, ne sont pas compris dans le prix du stage :

- ces 2 RDV pédagogiques,
- des leçons de conduite complémentaires si besoin,
- l'inscription à l'examen du Permis de conduire.



Toutefois, si le stagiaire, devait échouer à l'examen du Code, ce qui le priverait de la possibilité de démarrer la conduite accompagnée, nous nous attacherons avec l'auto-école, à le représenter dans les meilleurs délais.

Les frais de représentation restant à la charge des parents, soit 30 euros.



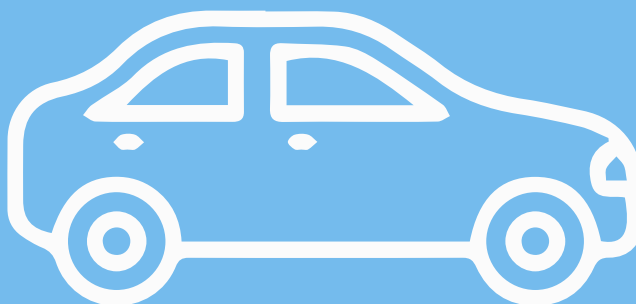
Documents obligatoires liés aux activités



- Carte d'identité ou Passeport en cours de validité, le premier jour du stage.

Fournir également :

- Pour les cours de conduite : une paire de basket
- Un cahier grand format, à carreaux
- Des stylos 4 couleurs pour les cours de théorie du code.



Adoptez l'éco attitude
N'imprimez ce document que si nécessaire

PRÉPARER VOTRE SÉJOUR



Linge

Tout le linge doit être marqué au nom de l'enfant (marqueur indélébile ou bande cousue). Merci d'éviter les vêtements de valeur.



Argent de poche

La perte d'argent liquide amené par l'enfant n'est pas garantie par l'assurance. Une petite somme (5 à 10 €) est largement suffisante. Un système de banque est proposé aux enfants pour éviter toute perte.



Téléphone

Compte tenu du développement de la téléphonie mobile, il paraît difficile d'en interdire l'usage dans nos centres de vacances. L'usage sera réglementé en temps et en utilisation afin de ne pas nuire aux activités. Cependant l'organisateur dégage sa responsabilité en cas de perte ou de vol d'un appareil.



Objets de valeur

Il est déconseillé de prévoir des vêtements et objets de valeur. Toute disparition d'objets personnels devra être signalée au directeur dès son constat et, en tout état de cause, avant la fin du séjour.



Santé

En cas de traitement médical, fournir une copie de l'ordonnance et les médicaments en nombre suffisant. Il est demandé de ne pas apporter de médicaments sans prescription médicale. Les personnes bénéficiant de la Couverture Maladie Universelle (CMU) devront apporter les documents nécessaires.



Coutumes alimentaires

Elles sont respectées dans le cadre du principe de laïcité en centre de vacances. Des précautions spécifiques sont mises en place pour les allergies alimentaires, qui doivent être signalées avant le séjour.



Assurance

Tous nos séjours sont couverts par notre assurance, en responsabilité civile de base, protection juridique, assurance des personnes, assistance des personnes (assistance rapatriement sanitaire). En cas d'accident corporel, l'assurance intervient en complément des remboursements de la Sécurité Sociale et de votre mutuelle.

ASSURANCE

- **Nom de l'assurance :** MAIF

- **Référence contrat :**

A304 > voyages et séjours

A730 > gestion, nombres de places : assurance multi risque Raqvam

- **Nature des garanties :**

- **Niveaux de couverture / plafonds principaux :**

Assurance voyage

Dans le cadre des garanties souscrites à leur profit par la **MAIF**, tous les participants à un voyage ou à un séjour proposé par Vacances pour tous bénéficient gratuitement des garanties principales suivantes :

A. Responsabilité civile (dommage causés aux tiers) :

- dommages corporels : **30 000 000 €** ;
- dont dommages matériels et immatériels en résultant : **15 000 000 €** ;
- dommages immatériels non consécutifs : **50 000 €**.

B. Défense et recours : **300 000 €** suite à un accident garanti engageant la responsabilité civile

C. Individuelle accident corporel :

- frais de soins (en complément de tout autre organisme) : **1 400 €** de frais médicaux restés à charge ;
- frais de secours et de recherches : **7 700 €** ;
- invalidité permanente : dès le premier point d'incapacité
- capital-décès (décès par accident) : **3 100 €**.

D. Assistance (exclusivement s'il est fait appel aux services de l'assistant et après accord préalable de celui-ci) :

- par les moyens mis en place par l'assistant, organisation du retour du participant en centre hospitalier proche du domicile, suite à un accident ou une maladie grave dont le traitement sur place s'avère impossible ;
- assistance en cas de déplacement et rapatriement sanitaire ;

rapatriement du corps : frais réels.

Attention ! Chaque personne faisant l'objet d'un rapatriement sanitaire en avion doit obligatoirement être porteuse de l'original de sa carte nationale d'identité ou de son passeport.

E. Dommages aux biens personnels (sauf bicyclettes et planches avec ou sans voile) en cas de vol caractérisé (effraction ou violence) si déclaration aux autorités de police dans les 48 h et détérioration accidentelle : **garantie limitée à 600 € avec une franchise générale de 150 € par sinistre.**

Attention ! Les assurances exposées ci-dessus sont présentées à titre purement indicatif. Seules les conditions générales et particulières des garanties procurées par la MAIF, et que chaque participant peut réclamer, ont valeur contractuelle et engagent les parties.

- **Procédure de déclaration :** sous 5 jours ouvrés :

site : <https://maif.fr>

courriel : declaration@maif.fr

téléphone : 09.78.97.98.99

- **Périmètre de validité :**

France métropolitaine, guadeloupe, Martinique, Réunion, Saint-Barthélemy, Saint-Martin pour sa partie française et Monacs sans limitation de durée;

- Dans tout autres pays du monde ou territoires (sauf biens immobiliers et recours-protection juridique), dès que le voyage ou séjour n'excède pas un an.

à renvoyer par mail à ECF : bbackofficeecfsudouest@gmail.com

Nom de naissance:

Nom d'usage (ex: nom d'épouse) :

Prénom(s)

Sexe :

Date de naissance :

Pays de naissance :

Département ou collectivité d'outre-mer de naissance :

Commune de naissance :

Numéro de voie :

Extension :

Type de voie :

Nom de voie :

Complément adresse :

Code postal :

Commune :

Responsable légal :

adresse mail :

téléphone portable :

Stagiaire :

adresse mail :

téléphone portable :



MANDAT

POUR EFFECTUER

LES FORMALITÉS D'ENREGISTREMENT AUPRÈS DU MINISTRE DE L'INTÉRIEUR

Je soussigné(e)

donne pouvoir à l'établissement ECF SUD OUEST

A cet effet il pourra établir toutes les formalités nécessaires administratives à l'enregistrement en ligne de l'inscription au permis de conduire

Le candidat est :

- Porteur de dispositif de correction : oui / non

- Atteint à sa connaissance d'une affection et/ou d'un handicap susceptible d'être incompatible avec l'obtention ou le maintien du permis de conduire : oui / non

Le présent pouvoir sera effectif durant toute la formation.

Fait à....., le .../.../....

Signature